

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires. Les Abonnements et les Annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8, et à l'Agence Centrale de Publicité des Journaux des Départements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'été, 19 mai).

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 10 minut. soir,	Omnibus.
4 — 35 — —	Express.
3 — 57 — —	matin, Poste.
9 — 04 — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 02 minutes soir,	Omnibus.
--------------------------	----------

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin,	Express.
11 — 35 — —	Omnibus.
5 — 11 — —	soir, Omnibus.
9 — 52 — —	Poste.

Départs de Saumur pour Tours.

3 heures 02 minut. matin,	Omnib.-Mixte.
7 — 52 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 19 f. »	Poste, 26 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Nos correspondances d'Italie nous apportent de sérieuses nouvelles. Les événements de Brescia ont ouvert les yeux du gouvernement sur le trop grand abus que l'on faisait du nom de Garibaldi, et il paraît qu'en suspendant les tirés nationaux on a décidé que si le général tentait de les rouvrir on l'en empêcherait par la force.

Enfin, on a engagé Garibaldi à rentrer à Caprera, et on lui a donné à entendre que tant qu'il resterait sur le continent la clémence envers les victimes de l'expédition du Tyrol était impossible.

Nous ne savons de quelle façon ces nouvelles seront accueillies en Italie : mais, quant à nous, nous n'avons que des éloges à adresser au gouvernement pour la fermeté dont il a fait preuve en cette circonstance. Le général Garibaldi est puissant en Italie ; il possède encore les cadres de son armée à lui ; il a son comité de Gènes, qui n'est qu'une parodie des chambres législatives de Turin ; il a même un programme politique. Tous ces éléments de gouvernement, qui lui appartiennent et dont il dispose, ont fait supposer au général qu'il pouvait de temps à autre se substituer au pouvoir légal et régulier, faire mettre en liberté un colonel Nullo, que les autorités retenaient prisonnier, approuver une expédition que le ministère blâmait, etc., etc.

Il était utile de rappeler au général que le gouvernement, qui a un doigt sur toutes les artères du pays, connaît mieux que personne les vrais besoins et les vrais intérêts de l'Italie. Il était bon de lui donner à entendre, qu'au-dessus des abnégations de richesses et de dignités que peut dicter l'orgueil, il y a des abnégations d'amour-propre que devait dicter le patriotisme. C'est ce que le ministère Rattazzi a fait d'une manière à la fois digne et ferme.

(Pays.)

D'après des lettres de Turin, M. Thouvenel au-

rait adressé ces jours derniers une dépêche à M. Benedetti, afin de l'inviter à transmettre de la part du gouvernement français au gouvernement italien des félicitations pour la fermeté déployée dans la répression de la dernière tentative garibaldienne.

La lettre explicative de Garibaldi, publiée par le *Pungolo*, n'a pas satisfait l'armée régulière. On veut que le général retire les mots de *sbires* et de *bourreaux* contenus dans sa protestation du *Diritto*.

Il est douteux que l'on parvienne à le faire céder sur ce point et ce germe de discorde jeté entre les partisans et les adversaires de Garibaldi ne peut désormais que croître et embellir.

Un télégramme de Turin, du 27 mai, annonce qu'à la rentrée des chambres, le ministre des finances présentera un supplément au budget de 1862, afin d'éviter un vote de crédits supplémentaires pendant les vacances des chambres.

La *Gazette officielle* dément la nouvelle donnée par le *Pungolo* et la *Costituzione* qu'un magistrat chargé de l'instruction de l'affaire de Brescia ait fourni des détails à Garibaldi.

L'entrée à Trévise (Vénétie) de l'évêque Zinelli a provoqué des démonstrations hostiles. Une bombe a été lancée, il y a eu deux blessés.

Les officiers de la 4<sup>e</sup> légion de la garde nationale, à Naples, ayant protesté contre la conduite de la 3<sup>e</sup> légion, lors de la démonstration du 20 mai, le général de La Marmora a communiqué au maire de Naples un décret de dissolution de la 4<sup>e</sup> légion.

Le maire a ordonné la dissolution et promis de provoquer un décret de reconstitution. La 4<sup>e</sup> légion a déposé les armes, en demandant que le drapeau restât au quartier. Cette demande a été accordée et la garde du quartier et du drapeau a été confiée à la 1<sup>re</sup> légion.

Une fabrique de faux billets de banque a été découverte à Pistoia.

Turin, 28 mai. — La *Correspondance franco-italienne* croit savoir que M. de Lavalette ne retournera plus à Rome.

La famille du roi François II fait ses préparatifs pour quitter Rome.

On assure que deux camps d'évolution vont être formés à Saint-Maurice et à Somma sous les ordres des généraux Durando et Della Rocca.

Il est probable que les princes royaux iront avec le prince Napoléon à Paris. — Havas.

Dans la chambre des députés espagnols, nous dit un télégramme de Madrid, le ministre de la marine a annoncé la construction de sept frégates blindées.

Les documents sur l'affaire du Mexique seront prochainement communiqués à la Chambre. La discussion aura lieu aussitôt après.

Toute la presse espagnole combat l'article de la *Patrie* qui a produit ici une grande sensation.

Un rassemblement de 2,000 insurgés a eu lieu à Mouro, en Portugal. Les troupes les ont vivement repoussés.

Nous apprenons de Francfort, le 27 mai (soir), que le congrès général des industriels allemands s'est prononcé, à la majorité de 37 voix contre 35, pour l'adoption sans condition du traité de commerce franco-prussien. — Havas.

On mande de Constantinople, le 28 mai. — La France et la Russie ayant demandé l'autorisation de reconstruire la coupole de l'église du Saint-Sépulchre, à Jérusalem, à frais communs, la Porte y consent, à la condition d'être associée aux puissances chrétiennes pour l'exécution de ce projet.

Raguse, le 26 mai. — Les premières colonnes ottomanes sont entrées aujourd'hui par Vassejevich sur le territoire monténégrin. Après trois heures de combat Hussein pacha s'est retiré.

Il est arrivé à Klek deux bataillons.

FEUILLETON.

LA MÈRE AUX CHATS.

(Suite.)

XI.

En arrivant aux premières chaumines, je retrouvai mon baron, ou du moins je l'aperçus de nouveau.

Arrêté à l'angle de l'autre rue, il questionnait un paysan, sans doute sur la demeure de la mère François.

A peine eût-il pris le chemin indiqué que je courus à mon tour jusqu'à la carre, comme on dit sur la côte normande, et que là, m'avançant avec précaution, je regardai.

Il allait atteindre la maisonnette ; mais sa marche, bien que rapide, était hésitante, tourmentée, presque honteuse.

Arrive devant la porte, il fit une pause... Puis, n'osant entrer encore, il s'aventura jusqu'à l'autre detour de la montée, presque entièrement déserte à cette heure.

Plus de doutes ! c'était quelque mauvaise pensée, quelque criminel dessein qui l'amenait chez sa mère.

Enfin il redescendit, et avec le geste d'un homme qui se fait violence, il entra.

Stimulé par une force inconnue, je bondis aussitôt jusqu'à la fenêtre.

Seul dans la salle basse, le baron paraissait attendre,

avec un certain embarras, que quelqu'un se présentât à ses regards.

Personne !

Il alla jusqu'au jardin, il revint sur ses pas, il appela à demi-voix.

Selon toute probabilité, la mère François était souffrante et se tenait au premier étage ainsi que lors de ma dernière visite.

Effectivement, une voix enfin répondit d'en haut... la voix de sa mère... car il tressaillit tout-à-coup, releva la tête vers le plafond formé d'un seul rang de planches, et triomphant d'une appréhension suprême, se dirigea vers l'escalier.

On le sait, ma maison était contiguë à celle de la mère François. Je n'eus donc que quelques pas à faire pour rentrer chez moi, pour monter également à la chambre d'en haut, pour appliquer à la cloison mitoyenne une oreille anxieuse.

Un cri m'arriva presque aussitôt... un cri déchirant... un cri de la mère François !

Puis... plus rien !

La muraille, bien qu'elle ne fût qu'un simple refend en briques, me permettait d'entendre les exclamations, non point les paroles.

J'en étais bien certain, cependant... La mère et le fils se trouvaient en présence. Quel nouveau sacrifice venait-il lui proposer ? Que répondait elle ? Que se passait-il entre eux de l'autre côté de ce mur maudit !

Le temps qui s'écoula ainsi, je ne saurais le dire. Une

heure, deux heures peut-être. J'allais, je venais, j'écoutais de nouveau, j'éprouvais quelque chose d'analogue aux poignantes angoisses de ces prisonniers qui savaient que dans la salle des tortures, on martyrisait ou assassinait un de leurs amis, un de leurs frères !

Et dans le murmure confus qui maintenant parvenait jusqu'à moi, — car les deux voix s'étaient graduellement élevées, — je ne distinguais rien... rien que parfois un cri d'emportement du fils ou bien un sanglot de la mère.

Je n'y pus tenir enfin, je sortis... et, guidé par le souvenir de certain geste adressé par les deux femmes à leur complice, lors du débarquement, je me mis à la recherche du rendez-vous où ils devaient se retrouver tous les trois.

— Peut-être serai-je plus heureux de ce côté-là ? pensais-je en chemin. Peut-être surprendrai-je quelque chose qui m'aidera à sauvegarder ma vieille voisine, à la défendre.

Il était alors environ midi, et la nature elle-même semblait s'harmoniser avec mes sinistres pressentiments.

Le gai ciel du matin se voilait de nuées menaçantes. Une étrange lourdeur planait dans l'atmosphère, et cependant le vent du nord commençait à s'élever, âpre, furtif. Les feuillages étaient frémissants, les oiseaux se taisaient, comme à l'approche d'un orage.

Quant à la mer, que j'entrevois çà et là à travers les échancrures du chemin creux, elle remontait déjà, mais calme encore dans ces premiers flots, à peine mouton-

Mostar, 26 mai. — Avant-hier, Derwisch pacha marchait sur Benjani, poursuivant les Monténégrins qui se retiraient. Il bivouaque depuis hier sur le territoire monténégrin.

Omer pacha se propose de diriger prochainement, en personne, une expédition. — Havas.

Les nouvelles d'Amérique sont datées de New-York, 16 mai. — La proclamation du général Hanks qui émancipe les esclaves dans la Floride, la Géorgie et la Caroline méridionale, donne lieu à beaucoup de commentaires.

On croit qu'elle a été publiée sans l'autorisation du président Lincoln, qui n'en prendrait pas la responsabilité.

Les confédérés se sont établis avec des forces considérables, entre Richmond et Chickohominy River, attendant l'attaque de l'armée fédérale.

Une dépêche de Corinthe porte que le colonel Thompson, de l'état-major du général Beauregard, a visité le camp fédéral sans drapeau blanc. Les fédéraux ont pris Pensacola. — Havas.

Un de nos capitaines de vaisseau les plus distingués vient d'arriver à Paris, à la suite d'une mission dont il avait été chargé en Amérique, et voici, en quelques mots, d'après une correspondance, ce qu'il a dû dire au ministre de la marine qui l'avait délégué. A ses yeux, les Etats du Sud seront vaincus, et ils le sont déjà; ils sont moins nombreux, ils sont ruinés, ils sont en proie à des divisions intérieures de la plus haute gravité; ils seront donc obligés, dans un délai plus ou moins prochain, de rendre absolument les armes. Avec eux est vaincu l'esclavage; le gouvernement fédéral l'abolira à mesure qu'il pénétrera dans un nouvel Etat, et le mouvement ainsi commencé ne s'arrêtera plus.

Le capitaine de vaisseau dont nous rapportons le témoignage n'a pas de larmes pour l'esclavage, il l'a vu de près, il l'a maudit; il lui reproche de dégrader plus encore peut-être le cœur des maîtres que celui des victimes. Mais l'esclavage n'est pas, pour le noble marin dont nous continuons à transcrire l'opinion, le seul vaincu qui sortira de cette guerre; la liberté de l'Amérique, la liberté de la république américaine lui semble mortellement atteinte. Après la guerre que les Etats-Unis soutinrent, il y a quelques années, contre le Mexique, ils furent tellement embarrassés par l'armée des volontaires qu'ils avaient enrôlés à cet effet, qu'une sorte de dictature militaire dut régner quelque temps.

Aujourd'hui l'armée a atteint le chiffre énorme de 700,000 hommes. Quel danger pour le repos intérieur! On songe déjà à leur procurer des occupations et il faut dire que l'idée d'une invasion du Canada est acceptée de tout le monde. Elle commencera le lendemain de la fin de la guerre civile. Du reste, à vrai dire, il n'y a déjà plus de liberté aux Etats-Unis. L'*habeas corpus* est suspendu indéfiniment. Le ministre principal du président Lincoln, M. Seward, ayant dit au capitaine de vaisseau en question, que, si la guerre civile continuait, le gouvernement con-

tribuerait les biens esclavagistes, notre brave et loyal marin lui fit observer que le mot de confiscation sonnait mal en Europe, et que des violences de ce genre dépopulariseraient en France la cause des Etats du Nord. M. Seward s'empessa de le rassurer par un raisonnement qui peint avec une fidélité triste l'état de cette société: « Nous avons un moyen, dit-il, d'enlever aux esclavagistes leurs biens sans parler des confiscations; il nous suffit de contester leurs titres de propriété; l'opinion publique est tellement irritée contre eux, qu'on ne trouvera pas un juré pour leur donner gain de cause. »

Si nous sommes bien informés, le général désigné pour aller remplacer à Rome M. de Goyon, comme commandant des troupes d'occupation, serait M. de Montebello.

Ce général attend, dit-on, d'un moment à l'autre l'ordre du départ, qui serait subordonné à la réorganisation de l'effectif des troupes annoncée dans le *Moniteur*, et dont on s'occupe activement au ministère de la guerre.

Il résulte de la même source d'informations que le duc de Montebello, frère du général, serait appelé au poste d'ambassadeur auprès du gouvernement du Saint-Siège dans le cas où M. le marquis de Lavalette ne retournerait pas à Rome.

Nous reproduisons, bien entendu, ces renseignements sous toutes réserves. (Pays.)

On lit dans la France hippique, *Moniteur de l'Éleveur*:

Nous recevons de l'administration supérieure la communication suivante:

La nouvelle administration des Haras, en patronnant les steeple-chases pendant les deux années qui viennent de s'écouler, avait eu pour but de répandre le goût de l'équitation, de former des cavaliers hardis, et de mettre en évidence et en valeur le cheval de selle fortement constitué, capable de porter du poids, ayant enfin les qualités demandées chez le cheval de chasse et le cheval de guerre.

Elle avait eu aussi l'espoir, par l'importance des encouragements, d'amener à concourir dans ces luttes des étalons dont le mérite serait bien plus dans la force et la puissance que dans la vitesse, afin de trouver quelques reproducteurs, si nécessaires à l'amélioration et au croisement.

Il faut bien le reconnaître, tous ces essais ont été infructueux; sans réglementation spéciale il ne pouvait en être autrement. Les steeple-chases n'ont été qu'un spectacle où nous avons vu constamment reparaitre les mêmes acteurs; mais, enfin de compte, ces luttes, très-recherchées par les villes, n'ont amené d'autre résultat que d'être assez onéreuses pour ceux qui en ont fait les frais, très-lucratives pour de rares exceptions, sans rien produire d'utile pour le pays et pour les éleveurs.

En effet, les animaux présentés dans les steeple-chases viennent généralement d'Angleterre où, préalablement, ils ont fait leurs preuves, ce qui

contribue à tenir sur la réserve toute personne qui aurait la pensée de faire entrer en lice un cheval indigène. Les chevaux achetés en vue de cette spéculation n'ont aucun autre emploi ultérieur, ce sont des instruments de jeu, des chevaux dont on se sert jusqu'à ce qu'ils meurent à la peine, et que presque toujours l'on fait monter par des jockeys.

Comme avec ce système rien n'est fait pour l'encouragement de nos races indigènes, pas plus que pour développer le goût du cheval chez les gens du monde, il n'y a aucune raison pour que l'administration subventionne un spectacle aussi stérile en résultats. En thèse générale, on ne doit semer que pour recueillir; l'Etat ne doit donner d'encouragement qu'à ce qui peut être utile et productif au pays.

Sans attacher à ces exercices plus d'importance qu'ils n'en méritent, on peut, néanmoins, avec des conditions de programme bien entendues, au point de vue des obstacles, des poids et des distances, leur donner une utilité réelle.

Dans cet ordre d'idées, l'administration des Haras, fidèle à son programme libéral, ne renonce pas à encourager les steeple-chases pour chevaux de toute espèce, de tout âge et de tout pays, mais à la condition que les chevaux soient entiers.

D'un autre côté, dans l'intérêt de la production et de l'amélioration du cheval de commerce et de guerre, l'administration se réserve de ne plus patronner que des steeple-chases de gentlemen-riders, et dans lesquels ne seront admis que des chevaux hongres et juments de demi-sang nés et élevés en France, âgés de quatre à sept ans inclusivement.

Avec ces nouvelles conditions, qui seront exécutoires à partir de 1863, ces courses prendront un tout autre caractère; elles cesseront d'être une spéculation entreprise avec des animaux brisés à ces exercices et qui hors de là n'ont aucune valeur, aucune utilité.

Dans les steeple-chases pour chevaux entiers, l'administration pourra rencontrer quelques reproducteurs de mérite.

Dans les steeple-chases pour chevaux hongres et juments, les gens du monde et les jeunes officiers trouveront un plaisir plein d'intérêt, et, enfin, nos chevaux de demi-sang auront l'occasion de se produire et de déployer les qualités recherchées par le luxe et la guerre.

Ces chevaux hongres, mis hors de concours à sept ans, seront alors en âge et dans les conditions voulues pour rendre de bons et longs services. Cette mesure offrira un champ plus vaste aux concurrents qui n'auront plus à redouter les chevaux exceptionnels restant indéfiniment les seuls vainqueurs de ces luttes.

Nous n'avons pas, comme en Angleterre, les chasses au renard dans lesquelles chacun, jusqu'au fermier, vient essayer les qualités de son cheval. Nous n'avons plus, comme autrefois, de grands équipages de chasse; le nombre, aujourd'hui, en est très-restreint à cause de la division de la propriété et de l'interdiction du droit de suite; nous n'avons plus ces institutions équestres où la jeu-

neuse vers l'horizon.

En moins d'une demi heure, j'arrivai à la chapelle de Criquebœuf.

Je crois avoir décrit ailleurs ce charmant paysage, et n'en donnerai plus aujourd'hui qu'une rapide esquisse.

Au centre d'un admirable hémicycle de collines richement boisées, figurez-vous une pittoresque ruine tout emmantelée de lierre, jusqu'au faite de son gothique clocheton. Derrière cette ruine, un étang qui la reflète, et par delà cet étang, la plus verte et la plus gracieuse des cours normandes.

De l'autre côté, en avant de la chapelle qui domine la route par laquelle son flanc gauche est contourné, c'est un carrefour gazonneux où viennent également aboutir deux jolis sentiers, et que bornent de grandes haies vives, un frais vallon qu'égaie un moulin, de hauts peupliers dont les tremblottantes cimes laissent, en s'écartant, entrevoir la mer.

On je me trompe fort, ou voilà l'un des plus délicieux recoins du monde!

Du reste, mon instinct ne m'avait pas mis en défaut; c'était bien là que je devais retrouver la baronne des Genets et sa fille.

L'attirail artistique que j'avais remarqué lors de mon premier examen formait une sorte de campement pour les deux femmes, à l'extrémité inférieure du carrefour, tandis que plus loin, vers le bord de l'étang, M. Comtois, présentement débarrassé de son fardeau, posait dans le paysage, en effeuillant des marguerites qu'il jetait aux

poissons: une idylle!

Assise sur un pliant, à l'ombre du classique parasol fiché en terre, mademoiselle Athénaïs peignait ou feignait de peindre.

Quant à sa digne mère, sans cesse elle allait à l'angle du chemin regarder si monsieur le baron ne revenait pas encore.

Sans avoir l'air de rien, je traversai rapidement le carrefour et disparus par l'un des sentiers, celui qui ramène à la plage.

Mais je ne tardai pas à m'arrêter afin de prendre les dispositions les plus favorables à mon projet.

La belle Athénaïs, désirant sans doute s'abriter du vent, s'était établie tout contre une haie.

Cette haie se trouvait être celle d'une cour appartenant à la Guillemaine, et dont je connaissais toutes les issues.

En moins d'une minute, je franchis donc une barrière, ou plutôt une barre, comme disent les Normands; je me rapprochai de la chapelle sans même avoir besoin de grandes précautions, car l'épaisseur de l'herbe coupée fraîchement assourdissait jusqu'au bruit de mes pas; je me laissai doucement glisser dans le fossé, je m'accoudai contre le haut bord, ju-te en face du parasol, à dix-huit pouces tout au plus du ruban de ceinture de Mlle Athénaïs.

Grâce à la haie, très-fournie en cet endroit, personne ne pouvait me soupçonner là. J'allais tout voir cette fois, et peut-être tout entendre...

XII.

Eh bien! demanda la fille à sa mère qui, pour la vingtième fois au moins, revenait de l'angle de la route, eh bien!... nous ne l'apercevons pas?

— Non, ma chère enfant, pas encore.

— Comme il tarde! Je suis sur des épines. Si quelque promeneur de Trouville nous surprenait ici?

— Oh!... ce croquis justifierait notre présence.

— Oui... mais, pour éviter même un soupçon, nous avons dit à tout le monde que nous n'allions qu'au Ratier...

On appelle ainsi ce long banc rocailleux qui divise la baie de la Seine en deux parties à peu près égales, et qui, prétend-on, fut autrefois une île. Aujourd'hui chaque marée le submerge de toute la hauteur de ses vagues, et dans l'intervalle il n'est guère visité que par les canotiers trouvillais ou par les pêcheurs de moules.

Avec un dépit de plus en plus impatient la baronne des Genets répliqua:

— Au Ratier... je le sais... et nous ne manquerons pas d'y aborder au retour, quelque temps qu'il fasse, afin d'être vus revenant de là!...

— Assurément... Mais nous aurions bien pu nous dispenser de servir d'escorte à monsieur mon père.

— Y songez-vous! Seul, il n'eût jamais osé venir, et maintenant encore, s'il ne nous sentait pas là!

— C'est juste. N'importe, je lui en veux!

— De quoi?

nesse venait apprendre à manier un cheval et à faire ressortir ses qualités et ses moyens. Tout est venu contribuer à restreindre des habitudes et des goûts qu'à beaucoup de points de vue l'on a intérêt à faire revivre : les steeple-chases ainsi organisés pourront y contribuer.

Ces exercices deviendront des espèces de carrousels d'un genre très-différent, sans doute, mais en rapport avec les habitudes de notre époque, et dans lesquels notre jeunesse trouvera une occasion de montrer son adresse et son énergie.

Il est bien entendu qu'il ne s'agit en aucune façon ici des courses d'obstacles qui constituent un des modes d'épreuves pour les jeunes chevaux entiers proposés à l'achat de l'administration, et qui sont d'ailleurs réglementés par les arrêtés du 10 et du 12 février.

#### FAITS DIVERS.

On lit dans la partie non officielle du *Moniteur* : S. A. R. le prince de Savoie-Carignan a eu l'honneur d'être reçu en audience particulière par LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice.

— S. A. R. le prince de Carignan est attendu à Londres, où il doit passer deux mois.

— La frégate à vapeur l'*Asmodée* a ramené en France cinq à six cents soldats congédiés, appartenant aux divers corps de l'armée de Rome.

— C'est le 28 mai, à trois heures quarante-trois minutes du soir, qu'a fini la lune rousse; son influence tant redoutée n'a, cette année, causé aucun désastre agricole.

— Nous appelons l'attention du corps médical sur l'article suivant du *Courrier des familles*, qui traite du remède à employer contre la rage :

Prendre chez le pharmacien trois poignées de *datura stramonium* (pomme épineuse), les faire bouillir dans un litre d'eau jusqu'à réduction de moitié; puis faire prendre cette boisson tout d'une fois au malade.

Une rage violente survient bientôt, mais de courte durée; une sueur abondante y succède. Au bout de vingt-quatre heures, le malade est complètement guéri.

Ce remède a été communiqué par le R. P. Le-grand, missionnaire, qui a évangélisé, ces dernières années, l'empire d'Annam et de Tonking, et qui aujourd'hui accompagne l'escadre française sur les côtes de ces contrées. Le Révérend Père en a fait lui-même l'expérience, et, sur soixante malades auxquels il l'a fait prendre, il a obtenu soixante guérisons.

Une lettre écrite de Vélarme, le 19 août 1860, par l'instituteur Gallin, fait connaître qu'un chien mordu gravement par un autre chien enragé, auquel il avait administré le remède, avait été préservé de la rage après avoir mordu sa chaîne et sué beaucoup.

Il ne faut pas négliger la cautérisation, sauf à recourir en même temps au *datura stramonium*. On pourrait aussi essayer le remède seul sur des animaux.

— De sa mère !... et à vous aussi...  
— A moi !...  
— A tout le monde !... Je suis dans une irritation...  
Oh ! c'est certain... j'aurai ce soir ma crise !  
— Et moi donc... ma migraine !...  
— Si vous alliez regarder encore du côté du village ?...  
— J'en arrive.  
— C'est égal... retournez-y... mais retournez-y donc, madame !  
— Mademoiselle !...  
La guerre devenait imminente entre la mère et la fille lorsque celle-ci, faisant volte-face d'un air boudeur, s'écria tout-à-coup :  
— Mais le voici !  
— Le voici ! répéta la baronne ainsi qu'un écho stupéfait.  
Effectivement, c'était le baron. Au lieu d'avoir pris la grande route, il arrivait par le sentier de la dune.  
Mais il était assez loin encore, sa fille voulut bondir à sa rencontre.  
— Athénaïs, fit la mère, modérez-vous... Comtois a les yeux sur nous !  
Mlle des Genets se rendit d'assez mauvaise grâce à cette remontrance, mais néanmoins rappelant le valet :  
— Comtois, ordonna-t-elle, nous n'avons plus besoin de vous ici. Allez prévenir nos matelots que nous nous embarquerons dans un instant.  
Et comme le domestique s'appretait à replier bagage :  
— Qui vous a commandé de reprendre cela ? reprit-

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

La saison des bains est à peine ouverte, et déjà elle a fait une victime à Saumur. Jeudi, un jeune homme, en se baignant au pied de la levée de Notre-Dame, s'est noyé. Il était veuf et père d'un jeune enfant de deux ans. Ce malheureux, originaire d'Angers, était arrivé mercredi à Saumur, où il avait trouvé de l'occupation.

#### VILLE DE SAUMUR.

#### AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur rappelle à ses administrés les dispositions de l'article 15, titre V, du règlement général de police, qui prescrit aux habitants, tant que dureront les chaleurs, d'arroser chaque jour, deux fois par jour, lorsqu'il n'aura pas fait de pluie, le pavé de leurs maisons, cours, jardins, ateliers et autres établissements.

En conséquence, les habitants sont invités, le matin à neuf heures et le soir à quatre heures, de se conformer à ces dispositions, dont M. le commissaire de police est chargé de surveiller l'exécution.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 29 mai 1862.

Le Maire, CHEDEAU adj.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

On lit dans le *Pays* :

Des journaux ont prétendu que le gouvernement français aurait adressé d'énergiques réclamations aux cabinets de Londres et de Madrid, au sujet de la conduite tenue par les plénipotentiaires d'Angleterre et d'Espagne dans la question du Mexique.

Il résulte de nos informations, que la note adressée par le ministre des affaires étrangères à tous nos représentants en Europe, n'a pour objet que d'expliquer la conduite particulière de la France dans cette même question.

Fermement résolu à poursuivre son action au Mexique, le gouvernement français n'empêchera pas ni l'Angleterre ni l'Espagne d'apporter leur concours pour le but qu'on s'est proposé, mais il se considérera comme délié des engagements contractés en commun dans le traité de Londres, si les alliés s'obstinaient à traiter directement avec Juarez.

Tel serait, si nous sommes bien informés, le sens de la circulaire adressée par M. Thouvenel à nos agents diplomatiques à l'étranger.

M. le marquis de Lavalette part dimanche soir ou lundi pour Rome où il va reprendre ses fonctions d'ambassadeur. — Havas.

#### PRÉFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE.

Maison centrale de force et de correction de Fontevault.

#### ADJUDICATION.

Le mardi 24 juin 1862, à une heure après midi, il sera procédé, à l'hôtel de la Préfecture de Maine-et-Loire, à l'adjudication de l'entreprise générale des services économiques et des travaux

des détenus de la maison centrale de Fontevault, pendant six ou neuf années, qui commenceront à courir le 1<sup>er</sup> octobre 1862, inclusivement.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges au Ministère de l'intérieur (Direction des prisons et établissements pénitentiaires, 2<sup>e</sup> bureau), à la Préfecture de Maine-et-Loire et à la maison centrale de Fontevault.

#### M. GASNIER,

LOUEUR DE CHEVAUX ET VOITURES.

A l'honneur d'informer le public qu'il se rend chaque jour à la gare du chemin de fer à tous les trains pour y conduire les voyageurs et les ramener en ville.

Les demandes pour ce service peuvent être adressées au siège de son établissement rue d'Orléans 81, ou chez M. Mignan, marchand de faïence, même rue, 44, près la rue Beaurepaire.  
Prix : 50 centimes avec ou sans bagages.

#### BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Depuis huit jours, la baisse a affecté les cours des fonds publics et des autres valeurs, de celles mêmes qui sont le plus favorisées d'habitude par la spéculation. Cependant, la situation générale ne justifie ni le découragement qui s'est emparé des acheteurs, ni l'affaissement que la cote a subi.

Le cours du 5 0/0 est descendu graduellement à 70-05. Mais quelques spéculateurs, ayant jugé que la limite du mouvement retrograde était fixée par la réaction qui venait d'avoir lieu, se sont décidés à opérer des achats, afin de profiter des chances de hausse réservées à la rente à l'approche de son coupon semestriel. Dès lors, les cours, promptement raffermissés, sont rentrés dans la voie ascensionnelle.

Les cours des chemins de fer et ceux du Crédit mobilier suivent toujours, proportion gardée, les oscillations de la rente.

Les actions du chemin de la Croix Rousse continuent à être l'objet de demandes suivies. Les capitalistes se rendent compte de l'importance que cette ligne doit acquérir dans l'avenir, alors surtout que sera opéré son raccordement avec la gare de Perrache. C'est le 50 de ce mois qu'elle sera livrée à la circulation.

L'attention publique se porte sur la souscription ouverte par la Compagnie des Transatlantiques français à machines Pascal. Ce système qui a reçu de hautes approbations a pour but la construction de machines ayant sur les anciennes l'avantage d'une énorme économie et d'une sécurité absolue. Les actions sont de 500 fr., mais aux termes des statuts aucun souscripteur n'est engagé au delà du versement de 60 fr. par action.

Ainsi, avec une simple somme de 60 fr., on peut réaliser toute la plus-value qu'obtiendront les actions, comme il permis de l'espérer, et dans aucun cas, on ne serait exposé à perdre plus que cette somme. (1)

(1) On souscrit chez MM. Archambault, Chantrot et Cie, 4, rue de la Vrillière, Paris.

#### BOURSE DU 28 MAI.

3 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 70 55

4 1/2 p. 0/0 baisse 55 cent. — Fermé à 96 85

#### BOURSE DU 30 MAI.

3 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 70 55

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 97 10

P. GODET, propriétaire-gérant.

elle d'un ton sec. Je n'ai pas encore terminé cette étude, mon père s'en chargera... laissez-nous ! mais pourquoi la grand'routte ? Allez donc de ce côté par où vient M. le baron... il aura peut-être quelques ordres à vous donner... Allez !

En laquais bien appris, Comtois ne sourcilla pas, et saluant avec une cérémonieuse gravité ses deux maîtresses, il s'empressa d'obéir.

— Vous avez eu raison, ma fille, approuva la baronne. Tout ceci nous servirait au besoin de contenance. Faisons mieux encore, asseyons-nous.

— Oh ! mes nerfs ! mes nerfs ! grinça la trop impatiente Athénaïs.

Néanmoins elle imita sa mère.

Quelle aubaine pour moi que cette mise en scène-la !... J'allais me trouver au premières loges !

En ce moment même, M. le baron des Genets faisait son entrée.

Elle n'avait rien de triomphant, bien au contraire.

Sa démarche incertaine, sa physionomie toute confuse, attestaient un homme mécontent de lui-même et qui appréhende de se voir mal accueilli.

— Eh bien ? demandèrent simultanément les deux femmes, des qu'il se fut rapproché d'elles.

Et comme le pauvre baron n'osait répondre encore :

— Eh bien donc, reprit la bouillante Athénaïs... eh bien !... consent-elle à quitter ce pays ?

— Oui... et non.

— Expliquez-vous.

— Immédiatement, non... un peu plus tard, oui.  
— Mais c'est immédiatement qu'il faut qu'elle s'éloigne ! se récria la baronne.

— Mais, ajouta de son côté Athénaïs, vous ne lui avez donc pas fait comprendre que nous venions d'acheter un château tout près d'ici, que nous voulions nous y installer tout de suite, et qu'un tel voisinage était impossible !

— Je lui ai dit tout ce dont nous étions convenus ensemble ; je l'ai suppliée, je me suis même emporté et j'en ai presque regret maintenant, car, après tout, c'est ma mère.

A ce mot, qui lui méritait peut-être au tribunal de Dieu les circonstances atténuantes, sa femme et sa fille, — oh ! celles-là seront sans excuse, — n'osèrent riposter que par un mouvement d'épaules des plus significatifs.

La mère François était condamnée par leur implacable orgueil, c'était évident. Elle les gênait, elle faisait obstacle à leur ambition, il fallait qu'elle disparût. Pauvre vieille femme ! ce n'était donc pas assez qu'on l'eût bannie de la maison de son fils, de la maison ? on allait encore te chasser de l'humble retraite où tu ne pouvais plus même espérer de mourir en paix ?

En échange de ce dernier sacrifice, que lui offrait-on ? Voilà ce qui me restait à apprendre.

(La suite au prochain numéro.)

## ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1862, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Etude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

### A VENDRE

#### UNE TRÈS-JOLIE PROPRIÉTÉ

Située à Chaintres, commune de Dampierre,

Dépendant de la succession de M. PERRINEAU.

Consistant en :

Maison de maître, composée au rez-de-chaussée de salle à manger, salon, cabinet de travail et cuisine, vaste vestibule; au 1<sup>er</sup> étage, quatre chambres de maître, une chambre de domestique, lieux d'aisances; même répétition au 2<sup>me</sup> étage.

Cave sous la maison.

Servitudes consistant en : remise à deux voitures, écurie à deux chevaux, hangar à côté, petit pavillon formant basse-cour; autre petit pavillon servant de lieux d'aisances, grandes caves.

Jardin, contenant environ 49 ares, entouré de murs, planté à l'anglaise et en verger avec une grande quantité d'arbres fruitiers en très-bon rapport.

S'adresser à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire, pour les renseignements, et pour visiter la maison, à la propriété, de midi à cinq heures. (274)

Etude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire.

### A VENDRE

A L'AMIABLE,

#### UNE MAISON

Située à Saumur, rue de la Visitation, appartenant à M<sup>me</sup> Pilais-Pilot, joignant Canard et Chateau. S'adresser, pour traiter, audit M<sup>e</sup> LEROUX. (275)

Etude de M<sup>e</sup> BEDON, notaire aux Rosiers-sur-Loire.

### A AFFERMER

Pour entrer en jouissance le 1<sup>er</sup> novembre 1863,

#### UNE BELLE PROPRIÉTÉ

DITE

#### LA GRANDE PRESQU'ILE DU TOUREIL

Située commune des Rosiers, en face le bourg du Toureil,

Consistant en vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables, prés, pâtures et bois; le tout d'un seul ensemble d'une contenance cadastrale de 28 hectares 85 ares 88 centiares, et joignant au midi la Loire et au nord la Levée, qui donnent toute facilité pour l'exploitation.

Cette propriété, dont le sol convient à toute espèce de cultures, en blé, chanvre, colza, etc., produit des foins de première qualité. Une grande partie peut être renfermée à peu de frais, pour faire herbager. La vente par place de pré s'est toujours faite facilement et fructueusement jusqu'à ce jour.

S'adresser, pour les renseignements, à M<sup>e</sup> BEDON, notaire aux Rosiers. (276)

Etude de M<sup>e</sup> BEDON, notaire aux Rosiers-sur-Loire.

### A VENDRE

#### LA FERME DU PETIT-MARAIS,

Située au canton de Chappe, commune de Longué,

Consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables et prés; le tout d'une contenance de sept hectares vingt-cinq ares, parfaitement boisé.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à M<sup>e</sup> BEDON, notaire aux Rosiers. (277)

Etude de M<sup>e</sup> BEDON, notaire aux Rosiers.

### A VENDRE

#### UNE TRÈS-BELLE FERME,

Située en la commune des Rosiers, d'une contenance de douze hectares quatre-vingt-quatorze ares. S'adresser audit notaire. (278)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

### A VENDRE

Commune de St-Lambert, route du Mans, vis-à-vis l'usine Passedoit,

UNE MAISON neuve, ayant cinq pièces au rez-de-chaussée, deux étages, caves, cour, atelier et jardin. S'adresser audit notaire. (256)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

### A VENDRE

#### OU A LOUER

UNE MAISON où est exploitée l'auberge du Dauphin, par le sieur Jeannin, sise à Saumur, rue de la Petite-Douve, près la rue du Portail-Louis. S'adresser audit notaire. (266)

### A VENDRE

POUR CAUSE DE DÉPART,

#### UNE MAISON NEUVE

Rue Coucouronne, n° 12, à Saumur, sur la mise à prix de 12,000 francs, estimée 24,000 francs.

L'adjudication aura lieu le 1<sup>er</sup> juin 1862, à midi, en l'étude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire.

Facilités pour les paiements.

### A VENDRE

OU A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite ou à la St-Jean prochaine,

#### UNE VASTE MAISON

PROPRE AU COMMERCE,

Contenant de grands magasins, celliers, caves, remises, écurie, cours, etc.

Cette maison, située sur le quai de Limoges, à Saumur, était occupée par M. EDOUARD BOUTET.

Pour visiter la maison, s'adresser, sur les lieux, jusqu'à Noël prochain, et, plus tard, à M. BOUTET-BRUNEAU, rue de la Levée-d'Enceinte, à qui il faudra également s'adresser pour traiter. (583)

### A VENDRE OU A LOUER

Présentement,

MAISON, rue du Petit-Pré, près de la rue Royale, occupée par M<sup>me</sup> Mazé, aubergiste.

S'adresser à M. BEUROIS, place du Roi René. (50)

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

### ACHAT DE DENRÉES.

Le samedi 7 juin 1862, il sera procédé, à trois heures, à l'Hôtel-de-Ville de Saumur, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de foin, luzerne, et avoine à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la sous-intendance militaire (rue Bodin, n° 5), où le public sera admis à en prendre connaissance. (269)

### A CEDER

Pour cause de santé.

Un FONDS DE POMPIER, bien achalandé; outillage tout nouveau; loyer peu élevé et grandes facilités.

S'adresser à M. JEUNETTE, place de la Bilange.

### AVIS.

M. JEUNETTE, pompier, désirant se défaire de ses marchandises, livrera à prix de facture toutes les pompes et accessoires qu'il a en magasin — Cependant il se chargera, comme par le passé, des travaux qu'on voudra bien lui confier.

### A CEDER

UN MAGASIN DE MERCERIE EN GROS,

Situé à Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

## Eaux Minérales

### DE MARTIGNÉ-BRIANT

Maine-et-Loire.

Ces eaux, connues depuis plusieurs siècles, ont encore acquis de la réputation depuis la dernière analyse, faite en 1846. Leurs propriétés ont été parfaitement constatées; elles sont les mêmes que celles des sources ferrugineuses les plus en renom.

L'eau de Martigné se prend en boisson et en bains. La saison de ces eaux commence le 15 juin et va jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre.

Un restaurant est attaché à l'établissement. (273)

## M. GARREAU-MURAY,

Epicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

## CAFÉ DES GOURMETS

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature « Trebucien frères. » — Nous désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

AVIS IMPORTANT.

Un demi kilog. CAFÉ DES GOURMETS fait 80 fortes tasses. — C'est donc cinq tasses pour 32 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 5 centimes. Résultats : 1<sup>o</sup> saveur et transparente coloration; 2<sup>o</sup> économie de moitié; 3<sup>o</sup> qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce; goût exquis; arôme superfin.

## CHOCOLAT DES GOURMETS

Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens factices de la publicité; une seule ambition nous guide : c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

## TAPIOCA DES GOURMETS

Notre TAPIOCA est garanti pur du Brésil; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de fécole, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes pâtes étrangères. — Il est renfermé dans d'élegants cartonnages, très-commodes pour les ménagères. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

Saumur, P. GODET, imprimeur.